

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

82567

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1280 Société : 82567

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAYEKH JUSTAPHA

Date de naissance : 03/08/1953

Adresse : TASSIRI HASSANIA RESTAURANT Imm. N° 54

OULFA - ETAGE 4

Tél. : 0667 030742 Total des frais engagés : _____ Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/07/2021

Nom et prénom du malade : JAFRANE FATIMA Age : 61 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : coquilles sèches

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPA

Le : 27/07/2021

Signature de l'adhérent(e) : AIH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2021	visite		280DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Dr BEN ABDERRAHIM Pharm: 32 Op: 05 22 93 22 31 Oulfa : 05 22 93 22 31</i>	27/07/21	56.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
LUN. 14.12.1965 134, Rue des Anglais Casablanca	17.12.1965					3.100.000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Malika BOUKSIM

OPHTHALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Laser - Angiographie

Contactologie

Strabologie

الدكتورة بوعسيم مليكة

طب العيون

دبلوم التشخيص بالأمواج ما فوق الصوتية

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

الليزر....

Casa le : **27 Juillet 2021**

Mme JARFANE Fatima

**1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Organiques Antireflets**

VL :

$OD = -0.75 (-0.50 \text{ à } 90^\circ)$

$OG = +1.25 (-0.25 \text{ à } 77^\circ)$

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP :

$ODG = Add : +2.50$

SL.10

LARMABAK: collyre

1S

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH


6118001100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

LUNETTE ISL
~~134, Rue des Anglais~~
Casablanca

1 goutte 3 fois/jour et à la demande, les deux yeux, 1 Mois

Dr BENHADIA KARIM
Pharma Dar Assalam
32 Opération Assalam
Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 93 22 31

Bd. Oum Rabii Gpe Résidence Al Firdaus Imm. L 30 1er étage N° 5 Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 91 41 11



نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275
ICE : 002212845000044
IF : 30011276 - INP : 33610708

Facture

0002008

Casablanca, le 27/07/2023

Mme J.A.R.F.A.N.E. FATIMA Doit

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
U. O. C. 4.07 Anti-reflet R. R. 4.07	OD 4.07 OG 4.07	OD 4.08 OG 4.08	OD 1 OG 1	OD 1 OG 1
Monture	Métal	Plastique	1950,-	
V.L. : - OD (90° - 2.50) + 2.75			400,-	
- OG (77° - 2.25) + 1.25			400,-	
V.P. : - OD				
- OG				
ADD. 1 + 0.60 + 2.50			310,-	
TOTAL	LUNETTE ISLAM 184, Rue des Anglais Casablanca			3100,-

Arrêtée la présente facture à la somme de trois mille cestos